

toutes les formes de discrimination raciale a été soumis aux Nations Unies en août 1985. Sous réserve du temps requis pour la traduction et du calendrier des comités, il se pourrait que le Canada soit appelé à présenter l'an prochain ces deux derniers rapports aux comités intéressés.

DÉVELOPPEMENTS:

L'organisation et la structure du groupe de travail du Conseil économique et social (ECOSOC) qui examine les rapport présentés par les États en vertu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ont été révisées par la résolution 1985/17 de l'ECOSOC. Le groupe de travail, qui s'appelle maintenant le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, comprendra dorénavant 18 membres servant à titre personnel.

La réunion d'experts des droits de l'homme de la CSCE a achevé six semaines de discussions le 17 juin 1985 sans en arriver à un rapport final convenu. Malgré l'absence de rapport convenu, la tenue d'une réunion de la CSCE sur les droits de l'homme venait en soi rappeler l'importance de cet élément du processus de la CSCE.

PROJETS D'INSTRUMENTS:

Un groupe de travail à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme (CDH) se réunit, depuis 1979, une semaine avant le session ordinaire annuelle de la CDH, pour préparer un projet de convention sur les droits de l'enfant. On a achevé la lecture des 22 articles.

Un groupe de travail à composition non limitée de la troisième Commission de l'AGNU a achevé la première lecture d'un projet de convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles.

La question d'un projet de déclaration sur le droit au développement a été étudiée par un groupe de travail de la Commission des droits de l'homme (CDH). À sa 41^e session, la Commission a adopté la résolution 1985/43 soumettant à l'Assemblée générale la question de l'adoption d'une déclaration bien que le groupe de travail de la CDH n'ait pu s'entendre sur un projet de texte.

DOCUMENTS ONUSIENS UTILES:

Rapport annuel du Comité des droits de l'homme à l'Assemblée générale - Supplément n° 40 (A/39/40).

Rapport annuel du Comité pour l'élimination de la